

## Avantages Membres

En devenant membre du Technopole Mulhouse, vous bénéficiez des avantages suivants

- 1** **Référenciez votre structure sur notre site** [www.technopole-mulhouse.com](http://www.technopole-mulhouse.com)  
Votre activité sera répertoriée dans la liste des membres du Technopole Mulhouse.
- 2** **Participez aux manifestations organisées par le Technopole**  
En tant que membre de l'Association, vous recevez les invitations des manifestations organisées par le Technopole Mulhouse ou par nos partenaires.
- 3** **Rencontrez les membres du Technopole Mulhouse et son Réseau**  
Pour une meilleure connaissance des compétences de chacun et favoriser l'émergence de nouveaux projets !
- 4** **Communiquez sur notre site Internet\***  
Vous pourrez diffuser votre actualité et vos événements dans nos rubriques en ligne « Actus » et « Agenda ».
- 5** **Disposez de nos salles de réunion à tarif préférentiel\***  
Plus de 300 m<sup>2</sup> de salles de réunion équipées, un service de visioconférence et d'audioconférence et des espaces fonctionnels pour tous vos événements.



- 6** **Disposez gratuitement d'un bureau deux demi-journées par mois\***

Avec le soutien de :



\* Réservé aux adhésions en tant que personne morale et accès à notre offre de services + (150€ net)

**Association du Technopole de la Région de Mulhouse**

40 rue Marc Seguin - CS 52118 - 68060 Mulhouse Cedex - Tél : 03 89 32 76 76

Contact : [info@technopole-mulhouse.com](mailto:info@technopole-mulhouse.com) - [www.technopole-mulhouse.com](http://www.technopole-mulhouse.com)

SIRET : 352 552 574 000 19 - APE : 8299Z